



**« Voulons-nous devenir des saints, oui ou non ? »**

Il y a un mois, lors de l'Angelus, le Pape François posa cette question :

« Voulons-nous devenir des saints, oui ou non ? »

A l'occasion du premier anniversaire de son élection pontificale, nous avons lu ou entendu beaucoup d'analyses sur sa première année en tant que 265<sup>ème</sup> successeur de St Pierre.... Cette question qu'il se pose et qu'il nous pose résume à mon avis toutes ses nombreuses et multiples exhortations depuis un an. Elle rejoint bien évidemment la raison d'être de notre Carême !

Cette semaine nous aurons mercredi la joie de fêter saint Joseph et samedi celle de prier saint Louis à l'occasion de notre pèlerinage jubilaire à Poissy.

Sachons saisir ces deux temps forts de notre semaine pour donner un élan décisif à notre Carême si ce n'est déjà fait depuis le mercredi des Cendres.... car *voulons-nous devenir des saints, oui ou non !?*

Avec l'aide de St Joseph et de Saint Louis, que notre Oui soit oui !!!

Père BONNET+



**Sera baptisé :** Côte EUVE, mercredi 19 mars à 16h à St Nom

**Adoration du St Sacrement:** vendredi 21/03 de 9h30 à 12h (St Nom).

**Chapelet:** il n'y aura pas de chapelet mercredi 19/03 en l'église de St Nom, à 18h00 en raison du temps de prière pour les enfants.

**Chemin de croix :** tous les vendredis de Carême à 15h 00 à St Nom.

**CATECHISME :** Pour les CE2, CM1, CM 2: mercredi 19/03, à 9h30 ou 11h  
 Pour les 6° : mardi 18/03 à 17h30. Pour les 4° : vendredi 21/03 à 17h30 salle St Joseph.

**Initiation à la prière pour tous les enfants du catéchisme :** mercredi 19/03 de 17h30 à 18h15 en l'église de St Nom

**Préparation à la première communion :** 2<sup>ème</sup> réunion ce dimanche 16/03 à 16h30 précises à la maison paroissiale avec le livret et de quoi écrire.

**Mouvement des Chrétiens Retraités (MCR):** réunion mercredi 19/03, à 15h chez Mona Bonhomme à Chavenay.

**Solennité de St Joseph : mercredi 19 mars, Messe à 18h30 à St Nom.**

**PÈLERINAGE A POISSY : infos & consignes page suivante.**

**Confessions:**

→ Une ½ h avant chaque messe de semaine  
 (\*) Le mardi, la messe est célébrée selon la forme «extraordinaire» du missel Romain

**Attention :**

-- **pas de messe exceptionnellement lundi**  
 -- **pas de messe samedi 22/03 au matin en raison du pèlerinage à Poissy (messe lors du pèlerinage)**

|                 |       |          |  |                                     |
|-----------------|-------|----------|--|-------------------------------------|
| Lundi 17/03     | x     | x        | <i>Pas de messe exceptionnellement</i> | Messe pr les Ames du Purgatoire     |
| Mardi 18/03 (*) | 09h00 | St Nom   | De la Férie                            | Messe Notre Dame, Perpétuel Secours |
| Mercredi 19/03  | 18h30 | St Nom   | St Joseph, <b>Solennité</b>            | Messe pr Pierre Musset              |
| Jeudi 20/03     | 18h30 | Chavenay | De la Férie                            | Messe pr Rolande Loyer              |
| Vendredi 21/03  | 09h00 | St Nom   | De la Férie                            | Messe d'action de grâce             |
| Samedi 22/03    |       |          | <i>Pèlerinage paroissial à Poissy</i>  | Messe pr intention particulière     |
| Dimanche 23/03  | 09h30 | Chavenay | 3 <sup>ème</sup> Dimanche de Carême    | Messe pro Populo                    |
|                 | 11h00 | St Nom   | ''                                     | Messe pr Joseph Masselot            |
|                 | 18h00 | St Nom   | ''                                     | Messe pr Famille Bonvalet           |

## Action de Carême proposée sur la paroisse: "La Jarre de Sarepta"

La Jarre de Sarepta est une association locale d'aide aux jeunes familles confrontées au décès d'un jeune parent.

*En cette année saint Louis, nous avons pensé que de faire porter notre action de charité quadragésimale (de carême) dans un périmètre diocésain avait tout son sens.*

*Saint Louis est connu entre autres pour sa grande attention à la veuve et à l'orphelin, selon l'idéal de l'Évangile et de la Chevalerie. Il est d'ailleurs invoqué comme tel dans les litanies de St Louis.*

Vous trouverez des infos plus détaillées dans les présentoirs de nos deux églises de St Nom et Chavenay.



### À ceux qui se demandent encore que faire pour le Carême, voici 10 conseils (cardinal Daneels) :

Il y ajoute un avertissement : « Ci-joint dix règles pour un bon Carême. Mais elles ne signifient rien, si elles ne nous rapprochent pas de Dieu et des hommes. Ou si elles nous rendent tristes. Ce temps doit nous rendre plus légers et plus joyeux »

1. Prie. Chaque matin, le Notre Père et chaque soir le Je vous salue Marie
2. Cherche dans l'Évangile du dimanche, une petite phrase que tu pourras méditer toute la semaine.
3. Chaque fois que tu achètes un objet dont tu n'as pas besoin pour vivre - un article de luxe - donne aussi quelque chose aux pauvres ou à une œuvre. Offre-leur un petit pourcentage. La surabondance demande à être partagée.
4. Fais chaque jour quelque chose de bien pour quelqu'un. Avant qu'il ou elle ne te le demande.
5. Lorsque quelqu'un te tient un propos désagréable, n' imagine pas que tu doives aussitôt lui rendre la pareille. Cela ne rétablit pas l'équilibre. En fait, tu tombes dans l'engrenage. Tais-toi plutôt une minute et la roue s'arrêtera.
6. Si tu zappes depuis un quart d'heure sans succès, coupe la TV et prends un livre. Ou parle avec ceux qui habitent avec toi : il vaut mieux zapper entre humains et cela marche sans télécommande.
7. Durant le Carême quitte toujours la table avec une petite faim. Les diététiciens sont encore plus sévères : fais cela toute l'année. Une personne sur trois souffre d'obésité.
8. 'Par-donner' est le superlatif de donner.
9. Tu as déjà si souvent promis d'appeler quelqu'un par téléphone ou de lui rendre visite. Fais-le finalement.
10. Ne te laisse pas toujours prendre aux publicités qui affichent une réduction. Cela coûte en effet 30% moins cher. Mais ton armoire à vêtements bombe et déborde également de 30 %.

## ANNEE JUBILAIRE ST LOUIS

### *Pèlerinage paroissial à Poissy Samedi 22 mars 2014*



Départ à 14h 00 du parking de l'église de Saint Nom par autocar.

- ✓ car et marche pour les uns et trajet complet en car pour d'autres
- ✓ 15h30 : tous les pèlerins de la paroisse se retrouvent devant la collégiale pour suivre, par petit groupe, un chemin jubilaire organisé en 10 stations à l'intérieur de la collégiale.
- ✓ 16h30 : messe solennelle dans la collégiale de Poissy.

Retour à 18h15 au parking de l'église de Saint Nom

### CONSIGNES IMPORTANTES:

- Soyez bien à l'heure au départ ! L'horaire est assez serré et cela nuirait à tout le monde. Merci pour cette délicatesse de Charité.
- penser à **apporter votre créanciale dûment remplie**, distribuée le dimanche d'ouverture de l'année jubilaire lors des messes. Nous en avons seulement quelques exemplaires pour ceux qui ne l'auraient pas eue. (Il s'agit d'une carte pliée en deux avec la prière de l'année saint Louis, la page à remplir qui sera tamponnée à la collégiale et un extrait des appels de notre évêque).
- un livret du pèlerin vous sera remis au départ.

## SOLENNITE DE LA SAINT JOSEPH...

*Le 05 Juillet dernier, le Pape François (intronisé le jour de la St Joseph....) a consacré le Vatican à St Joseph...C'est une prière que nous pouvons reprendre pour continuer de confier l'Eglise, le Vatican, notre Pape François et notre Pape émérite Benoît XVI (dont le St patron est St Joseph)*

St Joseph, Gardien du Rédempteur et très chaste Epoux de la bienheureuse Vierge Marie, accueille avec bienveillance l'acte de dévotion et de consécration que nous t'adressons aujourd'hui.

Protège cette terre et donne-lui la paix:

elle a été baignée par le sang de saint Pierre et des premiers martyrs romains;  
protège-nous et ravive la grâce du baptême de ceux qui y vivent et y travaillent;  
protège et augmente la foi des pèlerins qui viennent ici de toutes les régions du monde.

Nous te consacrons les fatigues et les joies de chaque jour;  
nous te consacrons les attentes et les espérances de l'Eglise;  
nous te consacrons les pensées, les désirs et les œuvres:  
que tout s'accomplisse dans le Nom du Seigneur Jésus.

Ta protection douce, ferme et silencieuse a soutenu, guidé et consolé la vie cachée de la sainte Famille de Nazareth:  
protège nos familles, renouvelle aussi pour nous ta paternité et garde-nous fidèles jusqu'à la fin.

Nous plaçons aujourd'hui, avec une confiance renouvelée, sous ton regard bienveillant et sage,  
les évêques et les prêtres, les personnes consacrées et les fidèles laïcs, qui travaillent et vivent au Vatican:  
protège leur vocation, et enrichis-la de toutes les vertus nécessaires pour grandir dans la sainteté. Amen



### Le Bienheureux Jean Paul II a évoqué saint Joseph en tant que St patron de l'Eglise :

Ce patronage doit être invoqué, et il est toujours nécessaire à l'Eglise, non seulement pour la défendre contre les dangers sans cesse renaissants mais aussi et surtout pour la soutenir dans ses efforts redoublés d'évangélisation du monde et de nouvelle évangélisation des pays et des nations « où - comme je l'ai écrit dans l'exhortation apostolique Christifideles laici - la religion et la vie chrétienne étaient autrefois on ne peut plus florissantes » et qui « sont maintenant mis à dure épreuve ». Pour apporter la première annonce du Christ ou pour la présenter à nouveau là où elle a été délaissée ou oubliée, l'Eglise a besoin d'une particulière « force d'en haut », don de l'Esprit du Seigneur, assurément, mais non sans lien avec l'intercession et l'exemple de ses saints.



En plus de la protection efficace de Joseph, l'Eglise a confiance en son exemple insigne, exemple qui ne concerne pas tel état de vie particulier mais est proposé à toute la communauté chrétienne, quelles que soient en elle la condition et les tâches de chaque fidèle. Comme le dit la Constitution du Concile Vatican II sur la Révélation divine, l'attitude fondamentale de toute l'Eglise doit être celle de « l'écoute religieuse de la Parole de Dieu », c'est-à-dire de la disponibilité absolue à servir fidèlement la volonté salvifique de Dieu révélée en Jésus.

Dès le début de la Rédemption humaine, nous trouvons le modèle de l'obéissance incarné, après Marie, précisément en Joseph, celui qui se distingue par l'exécution fidèle des commandements de Dieu. (...) En outre, l'Eglise l'invoque comme protecteur en raison d'un désir profond et très actuel de raviver son existence séculaire avec des vertus évangéliques véritables, telles qu'elles ont resplendi en saint Joseph ».

L'Eglise transforme ces exigences en prière. Rappelant que Dieu, à l'aube des temps nouveaux, a confié à saint Joseph la garde des mystères du salut, elle lui demande de lui accorder de collaborer fidèlement à l'œuvre du salut, de lui donner un cœur sans partage, à l'exemple de saint Joseph qui s'est consacré tout entier à servir le Verbe incarné, de nous faire vivre dans la justice et la sainteté, soutenus par l'exemple et la prière de saint Joseph.

Déjà, il y a cent ans, le pape Léon XIII exhortait le monde catholique à prier pour obtenir la protection de saint Joseph, patron de toute l'Eglise. L'encyclique Quamquam pluries se référait à l'« amour paternel » dont saint Joseph « entourait l'enfant Jésus », et à ce « très sage gardien de la divine Famille », elle recommandait « l'héritage que Jésus a acquis de son sang ». Depuis lors, l'Eglise, comme je l'ai rappelé au début, implore la protection de Joseph « par l'affection qui l'a uni à la Vierge immaculée, Mère de Dieu » et elle lui confie tous ses soucis, en raison notamment des menaces qui pèsent sur la famille humaine.

Aujourd'hui encore, nous avons de nombreux motifs pour prier de la même manière: « Préserve-nous, O Père très aimant, de toute souillure d'erreur et de corruption...; sois-nous propice et assiste-nous du haut du ciel, dans le combat que nous livrons à la puissance des ténèbres...; et de même que tu as arraché autrefois l'Enfant Jésus au péril de la mort, défends aujourd'hui la sainte Eglise de Dieu des embûches de l'ennemi et de toute adversité ».

Aujourd'hui encore, nous avons des motifs permanents de recommander chaque personne à saint Joseph.



## Elections municipales...

Bien qu'il existe en France la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les élections municipales ne sont pas sans conséquences sur la vie paroissiale, ne serait-ce que parce que nous sommes affectataires (en ce qui nous concerne pour St Nom et Chavenay) d'églises dont la mairie est propriétaire, mais aussi parce que paroisse et mairie sont au service d'un bien commun qui peut se rejoindre et de personnes qui sont à la fois résidentes sur une commune et paroissiennes.

C'est pourquoi, en tant que curé de nos paroisses, tout en respectant l'autonomie des réalités temporelles, je me permets d'attirer votre attention sur les points suivants qui, ne sont pas des points de revendication mais des sujets qui, à mon avis, doivent être pris en considération par les électeurs que nous sommes dans nos choix:

- nos deux églises nécessitent des travaux de grande importance (en particulier la réfection du chœur pour St Nom et celle de la charpente pour que les cloches puissent sonner à Chavenay) mais aussi d'entretien courant (comme cela s'est vécu jusqu'à aujourd'hui au long des différentes mandatures). Envisagés depuis quelque temps, les paroissiens et personnes de passage seraient heureux de voir ces gros travaux budgétés et réellement mis en œuvre. (Il m'est souvent demandé quand cela sera fait..)

- l'aménagement du rythme scolaire – s'il est maintenu en l'état - aura des conséquences quant à la possibilité de catéchiser les enfants dans des créneaux horaires raisonnables (tant pour la fatigue des enfants, la disponibilité des catéchistes et les conduites pour amener les enfants) et sans concurrence forte avec des activités d'apparence plus attractives et de facilité d'accès plus grande (en particulier de par la distance entre l'école et le lieu où se dérouleraient celles-ci et la paroisse). La solution de proposer le catéchisme le samedi matin est difficilement envisageable en raison de l'absentéisme lié aux difficultés rencontrées ce jour là en raison des gardes alternées des enfants de familles séparées et pour un certain nombre.... aux beaux jours de l'année....

- la célébration des mariages civils conditionne en France celle des mariages religieux puisqu'on ne peut célébrer de mariage à l'église sans qu'ait eu lieu auparavant la cérémonie en Mairie. L'engagement du mariage civil a de l'importance aux yeux du chrétien car sans être du monde il vit dans le monde et tout mariage a une dimension publique qui concerne la vie dans la société. L'option retenue pour la mise en œuvre par une mairie du mariage civil tel qu'actuellement défini par la Loi dite « Taubira » n'est pas sans conséquence sur :

\* la possibilité en conscience pour un élu catholique de pouvoir tous les célébrer...

\* la considération de la valeur du mariage civil actuel que fiancés et préparateurs au mariage sacramentel devraient avoir mais ne peuvent avoir quand il est dénaturé. Une loi allant contre la loi naturelle (et la loi divine) ne peut obliger en conscience...

Que l'Esprit Saint nous guide et soutienne entre autres nos frères et sœurs catholiques qui comptent rendre ce beau service en politique qui est une des formes de la Charité, comme l'a rappelé notre Pape François.

Père Bruno BONNET+  
Curé.

Pour élargir votre réflexion, vous pouvez consulter sur le site de la Conférence épiscopale de France la [Déclaration du Conseil permanent de la Conférence des Evêques de France à l'approche des élections municipales des 23 et 30 mars 2014](#). [onglet « textes et déclarations ». Le texte est du 11/12/2013]

Vous pouvez lire aussi l'intéressant communiqué de Mr Rey sur le site de son diocèse de Toulon : A propos des prochaines élections municipales et européennes.